



Comité départemental
du Tourisme de la Sarthe

Le Schéma départemental de développement touristique 2003 - 2008

7 Axes prioritaires

- Générer **une croissance significative et équilibrée** sur l'ensemble du territoire de la fréquentation touristique.
- Faire du tourisme un **outil d'image générale** pour la Sarthe en définissant un **positionnement** déclinable pour l'ensemble des acteurs touristiques.
La Sarthe doit se constituer en destination touristique à part entière, et jouer un rôle de « facilitateur » de mise en marché.
- Mettre en place des politique volontaristes **d'amélioration des équipements** :
 - requalifier le parc de l'hôtellerie de plein air et des bases de loisirs,
 - constituer une offre significative d'hébergement en espace rural de type parc résidentiel de loisirs,
 - moderniser - confort, esthétique et équipements – l'hôtellerie traditionnelle,
 - poursuivre la stratégie de pôles structurants (offres nouvelles et maillage du territoire).
- Valoriser et animer « **les piliers** » de l'offre sarthoise : ses paysages variés, ses atouts culturels, ses filières d'activités.
- Développer **l'innovation** pour notre tourisme.
- Mettre à profit notre **organisation territoriale** (Pays, Cdc), en faire un levier renforcé de compétitivité.
En améliorant la synergie des missions des acteurs institutionnels du tourisme, on réalisera à la fois des économies d'échelle et une meilleure mise en réseau.
- Renforcer **le rôle et les missions** du CDT
 - en qualité de coordinateur et d'animateur du tourisme sarthois et du réseau de ses partenaires (pôles touristiques, OTSI, etc.)
 - en tant que centre de ressources global au service du tourisme sarthois, à travers l'analyse et la veille marketing, l'observation économique du tourisme, le pilotage d'actions collectives, l'appui à la formation des acteurs et l'appui aux investisseurs.